





## **LEDENON** Championnat de France des Circuits

DATE: 23/09/2023

Sujet/Subject: ADDITIF/BULLETIN Nº 8

De/From: LES COMMISSAIRES SPORTIFS / STEWARDS

A/To: **Tous les Teams GT4** 

## RAPPEL ARTICLE 4.2 REGLEMENT SPORTIF CHAMPIONNAT DE FRANCE GT4 2023

Si un concurrent est dans l'impossibilité d'être présent en personne à l'épreuve, il doit désigner son représentant par écrit. Durant toute la durée de l'épreuve et à tout moment de l'épreuve, une personne responsable d'une voiture engagée, est tenue de veiller conjointement et solidairement avec le concurrent, à ce que ces dispositions soient respectées.

Ce document doit être transmis au Collège des Commissaires Sportifs GT4 et à SRO

Mr. GUILLEMAIN Roger

Président

Lic. 66508 FFSA

Mr. ARRIGHI Sylvain

Membre

Lic. 175703, FFSA

Mr. CHAMARD Laurent

Membre

Lic. 124825 FFSA

Copie / Copy: Pilote, Directeur de Course, Chronométreur, Secrétaire du Meeting, Presse, Affichage

Competitor, Race Director, Timekeeper, Secretary of the meeting, Press delegate, Official Notice Board

























